

18 et 19 juillet 2016 à Tanger Hôtel Mövenpick

DECLARATION D'ENGAGEMENT DES UNIVERSITES MEDITERRANEENNES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion de la MEDCOP, le s universités partenaires de l'action climatique méditerranéenne, réunies à la MedCOP Climat - Tanger 2016, considérant leur rôle particulier dans la formation des cadres et des citoyens dans le développement des technologies et des stratégies, s'engagent à :

- 1. mettre en place des programmes de sensibilisation des différentes composantes universitaires et des partenaires de l'université aux niveaux local, national et international sur la nécessité d'intégrer les différentes dimensions du développement durable, y compris le changement climatique, dans leurs activités d'enseignement supérieur, de recherche et de prestation de services à la société ;
- 2. préparer les lauréats à affronter les défis du développement durable par une formation dédiée et intégrant la durabilité de manière transversale dans les cursus universitaires et par la mobilisation des clubs et associations d'étudiants pour soutenir et contribuer à la démarche de responsabilité sociale et environnementale des établissements universitaires ;
- 3. démontrer le respect pour la nature et la société par l'intégration de la responsabilité socétale à la gestion des établissements universitaires (gouvernance, ressources humaines, achats de produits & services, équité, égalité, etc.) et par la maîtrise des impacts environnementaux (efficacité énergétique, réduction de la consommation de l'eau et du papier, réduction des déchets, espaces verts, audits environnementaux, etc.);
- 4. investir le champ large de l'action et de la gouvernance territoriales par des recherches-actions mieux structurées et coordonnées pour animer, participer et promouvoir la réalisation des objectifs locaux du développement durable ;
- 5. faire adopter cette déclaration par un réseau large d'universités méditerranéennes en capitalisant les initiatives présentes et les relations interuniversitaires existantes et en développant des activités dédiées dans le cadre des projets internationaux de formation et de recherche scientifique ;
- 6. établir les principes et les objectifs de la charte du réseau des universités méditerranéennes et les modalités de coopération pour mesurer et documenter sa réalisation de façon régulière en faisant de la MedCOP un rendez-vous annuel pour présenter des bilans, des expériences et des améliorations de la charte et sa mise en œuvre.